

PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Services vétérinaires

Service : Hygiène Alimentaire

Nos Ref : L R / J L C

301334

Dossier

suivi par : L. REPIQUET/JL. CUBIZOLLE

Objet : Agrément Sanitaire

Date : 3 octobre 2001

Le Directeur des Services Vétérinaires
à

Monsieur BOULLAY Georges
LAB-SERVICES
ZA le Verdier
71960 LA ROCHE VINEUSE

COPIE

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'établissement LAB-SERVICES situé à 71960 LA ROCHE VINEUSE et dont vous êtes le responsable est conforme aux dispositions de l'arrêté ministériel du 30 décembre 1993 relatif aux conditions d'installation, d'équipement et de fonctionnement des établissements de traitement et de transformation du lait et des produits laitiers modifié.

En conséquence, j'émet un avis favorable pour délivrer à cet établissement un agrément communautaire sous le numéro **F 71. 371. 03 CEE**, conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté ministériel du 28 juin 1994 (J.O. du 31 juillet 1994) et du chapitre I de l'arrêté ministériel du 2 mars 1995 (J.O du 6 avril 1995), pour les activités suivantes :

- Micronisation et conditionnement d'Isolats / Produits deshydratés .

Je transmets une copie de cette notification à la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour publication au Journal Officiel de la République Française et notification aux pays intéressés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vétérinaire Inspecteur en Chef,
Directeur des Services Vétérinaires,



Dr R. SLUYSMANS